

La santé

Consolider l'offre de santé de proximité

Le Canton d'ANNOT est un Espace de Santé de Proximité (ESP) classé « fragile » par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS), comme d'ailleurs tous les cantons voisins du nôtre : cela signifie qu'en raison du faible nombre de médecins généralistes, notre territoire est soumis à un risque de désertification médicale. Ce classement en ESP ouvre, par ailleurs, droit à d'importantes aides financières pour les communes et intercommunalités qui proposent des solutions adaptées (article L1434-7 du code de la santé publique).

Il faut consolider l'offre de soins en créant des conditions favorables à l'installation des praticiens pour toute la population. Le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence ne s'y est d'ailleurs pas trompé, en votant le 21 juin 2013, une aide à l'installation de médecins généralistes pour les Cantons de Seyne-les-Alpes, Saint-André-les-Alpes, ANNOT et Castellane.

Il faut également proposer des logements adaptés pour les personnes âgées.

Notre projet

- Acquérir le *Campus Platon* au meilleur prix pour y réaliser :
 - 2 niveaux d'appartements adaptés pour l'accueil de personnes âgées,
 - 2 niveaux de locaux mis à disposition des praticiens locaux qui souhaitent s'y installer, mais aussi réservés à l'administration, à l'accueil, et à l'animation du lieu qui restera ainsi ouvert sur l'extérieur.
- Pour mener à bien ce projet sur lequel nous travaillons depuis près de deux ans déjà, nous réaliserons les études de transformation des lieux dans les semaines qui suivront l'élection municipale afin d'être en mesure de présenter le projet au débat public, et d'engager dans l'été les dossiers de financement et plus particulièrement les demandes de subvention.
- Un compromis de vente sera proposé au propriétaire du campus, afin d'assurer la réussite du projet et d'éviter d'engager des frais hasardeux.
- Dès que le financement sera bouclé, les marchés de travaux seront lancés et les locaux mis en service en suivant.
- Ce projet est susceptible de bénéficier de plusieurs sources de financement : la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) allouée par le préfet chaque année, les aides de la Région, et de l'ARS pour la partie médicale.
- Nous n'omettrons pas d'adresser des demandes de financement au conseil général qui devrait favoriser ce type de solution qui représente un bon compromis entre la maison de retraite médicalisée, onéreuse, et le domicile quand on ne peut plus y rester.

Il est regrettable que la municipalité sortante n'ait pas encore engagé un projet de ce type, le campus étant disponible depuis plusieurs années déjà.

Pour nous, en tout cas, ce projet sera prioritaire en raison du risque de désertification médicale, mais aussi parce que les personnes âgées du canton ne bénéficient d'aucune proposition d'hébergement adapté à leurs besoins.

Le Campus Platon : un centre médico-social et d'hébergement pour personnes âgées :

